

Le groupe paritaire Action Logement a présenté le 9 janvier 2019 un plan d'investissement de 9 milliards d'euros "pour le logement et la mobilité des salariés".



Ce plan concerne le parc social et le parc public, les salariés actuels et les retraités, les zones tendues et détendues, la production et la réhabilitation...

Il vient s'ajouter aux 15 milliards d'euros déjà engagés dans la convention 2018-2022 avec l'Etat.

7 axes prioritaires ont été définis, regroupant 15 mesures :

- Améliorer la performance énergétique des logements
- Favoriser la mobilité, par exemple par la création d'espace de co-working dans les QPV
- Aménager un habitat plus inclusif
- Transformer les bureaux vacants en logement
- Améliorer l'habitat en Outre-Mer
- Produire plus et moins cher
- Agir contre la dégradation de l'habitat ancien, par exemple en proposant une aide à la démolition de logements sociaux obsolètes pour les quartiers hors NPNRU

[Plus d'informations](#) [1]

Dates: Lundi 21 janvier 2019 - 17:30

Thématiques: [Emploi, Insertion, Formation](#) [2]

[Logement / habitat](#) [3]

[Renouvellement Urbain](#) [4]

Publié le 21 janvier 2019

URL de la source (modifié le 21/01/2019 - 17:40): <https://www.irev.fr/actualites-0/un-plan-daide-9-milliards-deuros-porte-par-action-logement>

Liens

[1] https://groupe.actionlogement.fr/sites/alg/files/images/CP_DP/2019/dossier-presse_al_plan-investissement-volontaire-a-linitiative-des-partenaires-sociaux.pdf

[2] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3682>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3688>

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3697>